

## **SÉANCE DU 03 AVRIL 2014**

L'an deux mille quatorze, le trois avril à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame LHOPITAL Monique, maire.

**Étaient présents :** M. MARTEAU Jean-Luc, Mme FABLE Michèle, M. RUIILLÉ Guy, M. GOUPIL DE BOUILLÉ Pierre, M. TURBLIN Vincent, M. TOUCHARD Fabien, M. MAZURE Mathias, Mme GIRAULT Catherine, M. CHAUVEAU Didier, Mme DORET Peggy.

**Étaient absents excusés :**

**Était absent :**

Secrétaire de séance : M. TURBLIN Vincent

Date de convocation 28/03/2014

Date d'affichage : 28/03/2014

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Nombre de présents : 11

### **ORDRE DU JOUR :**

- Indemnité du Maire et des Adjointes,
- Election des délégués,
- Nomination des commissions,
- Affaires diverses.

### **Ajout à l'ordre du jour :**

- Délégation du Conseil Municipal au Maire.

### **INDEMNITE DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

**(2014-04-01)**

Le Conseil Municipal fixe les indemnités des élus comme suit :

Le Maire : 17 % de l'indice brut 1015

1<sup>er</sup> adjoint : 4.5 % de l'indice brut 1015

2<sup>ème</sup> adjoint : 4.5 % de l'indice brut 1015

3<sup>ème</sup> adjoint : 4.5 % de l'indice brut 1015

### **ELECTION DES DELEGUES**

**(2014-04-02)**

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de voter à bulletins secrets ou à main levée. Les Conseillers Municipaux décident de voter à main levée.

### **Communauté de Communes LBN :**

Mme LHOPITAL Monique se présente pour le poste de titulaire et M. RUIILLÉ pour le poste de

suppléant.

1 titulaire : Mme LHOPITAL Monique élue à l'unanimité.  
1 suppléant : M. RUIILLÉ Guy élu à 10 voix pour et 1 abstention.

**La vallée de la Sarthe : Association pour le développement Touristique de la vallée de la Sarthe (ADTVS)**

M. GOUPIL DE BOUILLÉ Pierre se présente comme candidat.

1 titulaire : M. GOUPIL DE BOUILLÉ Pierre élu à l'unanimité.

**Syndicat intercommunal de la Vallée de la Sarthe SIVAS**

M. GOUPIL DE BOUILLÉ Pierre se présente comme candidat pour le poste de titulaire et Mme FABLE Michèle se présente pour le poste de suppléant.

1 titulaire : M. GOUPIL DE BOUILLÉ Pierre élu à l'unanimité.  
1 suppléant : Mme FABLE Michèle élue à l'unanimité.

**Syndicat intercommunal à vocation scolaire SIVOS**

Mme LHOPITAL Monique et Mme DORET Peggy se présentent comme candidates.

2 délégués : Mme LHOPITAL Monique et Mme DORET Peggy élues à l'unanimité.

**Syndicat d'adduction d'eau potable Launay la Touche :**

M. RUIILLÉ se présente comme candidat au poste de titulaire et M. TOUCHARD comme suppléant.

1 titulaire : M. RUIILLÉ Guy élu à 10 voix pour et 1 abstention.  
1 suppléant : M. TOUCHARD Fabien élu à 10 voix pour et 1 abstention.

**Syndicat intercommunal des Bassins de la Vègre et des Deux-Fonts**

Deux candidates pour le poste de titulaire : Mme LHOPITAL Monique et Mme GIRAULT Catherine.  
Mme LHOPITAL Monique obtient 8 voix pour et 1 abstention.  
Mme GIRAULT obtient 2 voix pour.  
Mme LHOPITAL est élue pour le poste de titulaire.

1 titulaire : Mme LHOPITAL Monique 8 voix pour et 1 abstention.

M. GOUPIL DE BOUILLÉ propose sa candidature pour le poste de suppléant.

1 suppléant : M. GOUPIL DE BOUILLÉ Pierre élu à 10 voix pour et 1 abstention.

**Centre d'Action Sociale CNAS :**

Mme LHOPITAL Monique se présente comme candidate.

1 délégué : Mme LHOPITAL Monique

**Agence des Territoires de la Sarthe SPL :**

Mme LHOPITAL Monique se présente comme candidate.

1 délégué : Mme LHOPITAL Monique

**Centre Communal d'Action sociale CCAS :**

Madame le Maire indique qu'elle est présidente de droit et qu'il convient d'élire 4 délégués parmi le Conseil Municipal.

Sont candidats : Mme FABLE Michèle, Mme DORET Peggy, M. TOUCHARD Fabien, M. TURBLIN Vincent.

Mme FABLE Michèle obtient 10 voix pour et 1 abstention.  
Mme DORET Peggy obtient 10 voix pour et 1 abstention.  
M. TOUCHARD Fabien obtient 10 voix pour et 1 abstention.  
M. TURBLIN Vincent obtient 10 voix pour et 1 abstention.

Sont élus : Mme FABLE Michèle, Mme DORET Peggy, M. TOUCHARD Fabien, M. TURBLIN Vincent.

**NOMINATION DES COMMISSIONS**  
**(2014-04-03)**

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de voter à bulletins secrets ou à main levée. Les Conseillers Municipaux décident de voter à main levée.

Madame le Maire demande pour chaque commission que les candidats se nomment avant de procéder au vote.

Les votes seront établis par candidats et il sera demandé aux Membres du Conseil s'il y a des oppositions pour chacun d'entre eux.

**Finances** (dont appel d'offre) :

Sont candidats : M. MARTEAU Jean-Luc, M. RUIILLÉ Guy, Mme FABLE Michèle, M. GOUPIL DE BOUILLÉ Pierre, M. TURBLIN Vincent.

M. MARTEAU Jean-Luc : aucune opposition.  
M. RUIILLÉ Guy : aucune opposition.  
Mme FABLE Michèle : aucune opposition.  
M. GOUPIL DE BOUILLÉ Pierre : aucune opposition.  
M. TURBLIN Vincent : aucune opposition.

Sont élus : M. MARTEAU Jean-Luc, M. RUIILLÉ Guy, Mme FABLE Michèle, M. GOUPIL DE BOUILLÉ Pierre, M. TURBLIN Vincent.

**Travaux** (dont entretien des bâtiments, accessibilité aux personnes à mobilité réduite) :

Sont candidats : M. RUIILLÉ Guy, M. MAZURE Mathias, Mme FABLE Michèle, M. TOUCHARD Fabien.

M. RUIILLÉ Guy : aucune opposition.  
M. MAZURE Mathias : aucune opposition.  
Mme FABLE Michèle : aucune opposition.  
M. TOUCHARD Fabien : aucune opposition.

Sont élus : M. RUIILLÉ Guy, M. MAZURE Mathias, Mme FABLE Michèle, M. TOUCHARD Fabien.

**Voirie** :

Sont candidats : M. MARTEAU Jean-Luc, M. CHAUVEAU Didier, M. RUIILLÉ Guy, M. GOUPIL DE BOUILLÉ Pierre, M. TOUCHARD Fabien.

M. MARTEAU Jean-Luc : aucune opposition.  
M. CHAUVEAU Didier : aucune opposition.  
M. RUIILLÉ Guy : aucune opposition.  
M. GOUPIL DE BOUILLÉ Pierre : aucune opposition.  
M. TOUCHARD Fabien : aucune opposition.

Sont élus : M. MARTEAU Jean-Luc, M. CHAUVEAU Didier, M. RUIILLÉ Guy, M. GOUPIL DE BOUILLÉ Pierre, M. TOUCHARD Fabien.

**Education** (dont école, activités périscolaires, cantine) :

Sont candidats : Mme DORET Peggy, M. MAZURE Mathias, Mme FABLE Michèle, Mme GIRAULT Catherine.

Mme DORET Peggy : aucune opposition.  
M. MAZURE Mathias : aucune opposition.  
Mme FABLE Michèle : aucune opposition.  
Mme GIRAULT Catherine : 7 oppositions.

Sont élus : Mme DORET Peggy, M. MAZURE Mathias et Mme FABLE Michèle.

**Environnement** (dont embellissement du bourg, fleurissement, plan d'eau, sentier pédestre, collecte d'ordures et tri sélectif) :

Sont candidats : M. CHAUVEAU Didier, M. TURBLIN Vincent, M. GOUPIL DE BOUILLÉ Pierre, M. MARTEAU Jean-Luc, M. TOUCHARD Fabien, M. MAZURE Mathias.

M. CHAUVEAU Didier : aucune opposition.  
M. TURBLIN Vincent : aucune opposition.  
M. GOUPIL DE BOUILLÉ Pierre : aucune opposition.  
M. MARTEAU Jean-Luc : aucune opposition.  
M. TOUCHARD Fabien : aucune opposition.  
M. MAZURE Mathias : aucune opposition.

Sont élus : M. CHAUVEAU Didier, M. TURBLIN Vincent, M. GOUPIL DE BOUILLÉ Pierre, M. MARTEAU Jean-Luc, M. TOUCHARD Fabien, M. MAZURE Mathias.

**Cimetière** :

Sont candidats : M. RUILLE Guy, Mme FABLE Michèle, M. TURBLIN Vincent.

M. RUILLE Guy : 1 abstention.  
Mme FABLE Michèle : aucune opposition.  
M. TURBLIN Vincent : aucune opposition.

Sont élus : M. RUILLE Guy, Mme FABLE Michèle, M. TURBLIN Vincent.

**Loisirs-communication** (dont fêtes communales, journal, relations Presse, site internet) :

Sont candidats : Mme DORET Peggy, M. TURBLIN Vincent, M. GOUPIL DE BOUILLÉ Pierre.

Mme DORET Peggy : aucune opposition.  
M. TURBLIN Vincent : aucune opposition.  
M. GOUPIL DE BOUILLÉ Pierre : aucune opposition.

Sont élus : Mme DORET Peggy, M. TURBLIN Vincent, M. GOUPIL DE BOUILLÉ Pierre.

**Salle polyvalente** (dont suivi des utilisations et de l'entretien, inventaire mobilier, état des lieux) :

Sont candidats : Mme FABLE Michèle, M. MAZURE Mathias, M. TOUCHARD Fabien.

Mme FABLE Michèle : aucune opposition.  
M. MAZURE Mathias : aucune opposition.  
M. TOUCHARD Fabien : aucune opposition.

Sont élus : Mme FABLE Michèle, M. MAZURE Mathias, M. TOUCHARD Fabien.

**Personnel qualité de service** (dont les besoins, les postes, les emplois du temps) :

Est candidate : Mme FABLE Michèle.

Mme FABLE Michèle : aucune opposition.

Est élue : Mme FABLE Michèle.

**DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**  
**(2014-04-04)**

Selon l'article L2122-22 alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal donne délégation au Maire de prendre toute décision concernant la préparation, la passation,

*l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalable en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget pour un montant ne dépassant pas 2000 €.*

### **AFFAIRES DIVERSES**

*Mme Le Maire fait part au Conseil Municipal d'un point qui sera à étudier concernant la toiture dégradée d'un logement en bord de passage routier et piétonnier.*

*Un rendez-vous pour l'enfouissement des réseaux a été pris avec le Conseil Général le 11 avril prochain.*

*Il faudra décider de la continuité de la journée bénévolat et de la préparation d'un planning de travaux.*

*Un grand nettoyage de la salle des fêtes doit être programmé afin de pouvoir continuer de la louer en bon état.*

*Madame Le Maire propose de faire un trombinoscope des différentes commissions de la commune.*

*Concernant le bureau du Maire et des Adjointes, Madame Le Maire propose de mettre à disposition un meuble qui contiendrait tous les dossiers en cours afin que les commissions puissent en prendre connaissance plus facilement et de mettre en place un cahier de suivi dans lequel les différents membres pourront faire part de leurs réflexions.*

*Madame GIRAULT fait part à Madame Le Maire d'une demande de Madame ROTROU concernant la réparation d'un mur mitoyen entre elle et la commune (impasse de la roquentinière), celle-ci voudrait que les réparations soient effectuées par l'employé communal et elle prendrait à sa charge les matériaux. Cette demande sera étudiée ultérieurement car la commune a de nombreux travaux en cours actuellement.*

*La séance est levée à 21h40*